



*Communiqué de presse
Paris, le 5 juin 2018*

Plan canicule 2018 : une période de veille étendue

François Ravier, Préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, a lancé, ce jour le plan canicule. Étaient réunis autour de lui, les représentants des affaires sociales et sanitaires de la Ville de Paris, la préfecture de police de Paris, la division parisienne de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA), l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP), la Croix Rouge Française, le SAMU Social de Paris, Météo France, la SNCF, le Rectorat de Paris, Airparif et la Protection Civile Paris-Seine.

Plan national canicule : la « veille saisonnière » est activée

Comme chaque année en juin, les autorités sanitaires ont activé le plan national canicule avec son premier niveau de « veille saisonnière ». Ainsi, celle-ci est activée, afin de faire remonter les informations quant aux conditions climatiques et anticiper les éventuels épisodes de canicule pour protéger au mieux les populations les plus sensibles. Il s'agit du dispositif dans son niveau vert, qui débute au 1^{er} juin et qui s'étendra pour la première fois jusqu'au 15 septembre.

Jaune, orange et rouge, trois autres niveaux du plan canicule

Composé de trois autres niveaux (jaune, orange et rouge), le plan canicule évoluera en fonction des prévisions de Météo France et sous l'autorité du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, et des Préfets de département (en concertation avec la Préfecture de Police pour le niveau orange, le niveau rouge étant déclenché sous l'autorité du Premier ministre).

Selon l'intensité et l'étendue de la vague de chaleur, la communication de niveau 2 ou 3 pourra être nationale ou locale. Elle reposera sur un renforcement de la communication préventive et sur la mise en œuvre d'actions complémentaires graduées selon les niveaux du Plan National Canicule (PNC) activés.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)